: Demande d'aide à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions Démarche d'Animateur (BAFA) Organisme : Direction du développement et de la Coopération territoriale - BAFA-**BAFD-BNSSA** Identité du demandeur **Email** Civilité Nom Prénom Date de naissance **Formulaire** Cette aide est proposée par le Conseil départemental de la Mayenne. Encourager les jeunes à la formation au brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) en leur accordant une aide sur critères. Bénéficiaires : Toute personne âgée de 16 à 26 ans s'engageant à suivre l'intégralité de la formation BAFA. Chaque bénéficiaire ne peut percevoir qu'une seule aide à la formation au BAFA. Les conditions d'attribution sont décrites dans le guide accessible à partir du formulaire. Le demandeur Civilité ☐ Mme Nom de naissance Nom marital **Prénom**

Date de naissance

Demande d'aide à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAI
Ville de naissance
Département de naissance
Coordonnées
Adresse postale
Téléphone
Statut du demandeur
Quelle est votre statut ? Cochez la mention applicable, une seule valeur possible Demandeur d'emploi non indemnisé
Bénéficiaires de revenus à minimas sociaux
Lycéen ou étudiants boursiers au cours de la période de formation
Stagiaire dont les parents ne sont pas imposables
Stagiaire non imposable
Motivation du candidat
Description des motivations Le candidat présentera ci-après ses motivations pour obtenir l'aide proposée par le Département.
Engagement
J'atteste sur l'honneur m'engager à suivre la formation complète du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) dans la limite de 30 mois maximum dans un organisme habilité par le Ministère de l'Éducation nationale e Jeunesse, et à fournir la copie de mon diplôme dès l'obtention du Brevet. Cochez la mention applicable Oui
Non
J'atteste sur l'honneur de ne pas avoir reçu une autre aide provenant d'une collectivité territoriale. Cochez la mention applicable Oui

Demande d'aide à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)

Stage(s) effectué(s)

Stage 1 Le stage de base doit obligatoirement être réalisé pour déposer la demande d'aide.
Le stage de base doit obligatoriement etre realise pour deposer la demande d'aide.
Date de stage 1 :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de réalisation du 1er stage
Stage 2 : Indiquer les dates de stage ainsi que l'attestation si vous avez déjà réalisé le stage de pratique.
Date de stage 2 :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de réalisation du 2ème stage
Stage 3 : Indiquer les dates de stage ainsi que l'attestation si vous avez déjà réalisé le stage de d'approfondissement.
Date de stage 3 :
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation de réalisation du 3ème stage
Coordonnées bancaires
Saisissez votre IBAN
Vous trouverez cette information sur votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) L'IBAN est composé de 27 caractères commençant par FR
Veuillez indiquer le code BIC
Vous trouverez cette information sur votre Relevé d'Identité Bancaire (RIB) Le BIC est composé de 8 à 11 caractères.
Traitement des dennées à caractère personnel

Protection des données

Le responsable du traitement est :

Monsieur le Président du Conseil départemental

39 rue Mazagran – CS 21429

53014 Laval CEDEX

Les données à caractère personnel collectées à l'occasion du présent téléservice font

Demande d'aide à la formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA) l'objet d'un traitement ayant pour finalité l'instruction et la gestion des bourses BAFA délivrées par le Département de la Mayenne, dans le cadre de la valorisation de l'engagement dans les métiers de l'animation.

Les données collectées sont : civilité, prénom, nom, date de naissance du bénéficiaire et/ou du représentant légal, adresse postale, courriel, numéro de téléphone, copie de la pièce d'identité, statut professionnel, RIB, attestations de réalisation des stages, avis d'imposition, certificat de scolarité ou copie de carte d'étudiant et motivation. Ce traitement est fondé sur le consentement du demandeur, manifesté lors de la demande de bourse.

Ces données sont destinées aux services compétents pour l'instruction des dossiers (direction du développement et la coopération territoriale, secrétariat général de l'assemblée départementale, direction des finances, paierie départementale) ainsi qu'aux élus du conseil départemental (décisions d'attribution des aides).

La durée de conservation des données dans la base active est limitée à trois ans maximum à compter de la dernière action effectuée sur la plateforme.

Les données récupérées seront ensuite archivées selon les dispositions légales applicables.

Vous avez la possibilité, en saisissant le délégué à la protection des données (protectiondesdonnees@lamayenne.fr) :

- D'accéder aux données vous concernant,
- De demander leur effacement ou leur limitation,
- De bénéficier de la portabilité de vos données,
- De retirer votre consentement à tout moment,

dans les conditions fixées aux articles 13 et 21.1 du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27/04/2016 (dit RGPD).

En cas de difficulté persistante, vous pouvez saisir directement la CNIL (https://www.cnil.fr/fr/agir).

Pièces jointes

Copie de la pièce d'identité du stagiaire
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Relevé d'identité bancaire ou postal au nom du stagiaire
RIB
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Dernier avis d'imposition ou non imposition
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Certificat de scolarité ou copie de carte d'étudiant
Dans le cas d'un étudiant ou lycéen
Pièce justificative à joindre en complément du dossier Attestation(s) de situation (bourses, chômage, minimas sociaux) au moment de la demande